



BIO WALLONIE

Le bio aujourd'hui & demain

ITINÉRAIRES TECHNIQUES DES ASSOCIATIONS



Association : Pois protéagineux – Orge d'hiver



OBJECTIF

Produire deux espèces recherchées par les filières « feed » et « food ». L'espèce prioritaire est le pois protéagineux pour le « food » ou le « feed » et l'orge pour le « feed ». Pour un semis d'automne, il y a plus de prise de risques d'un échec pour le pois protéagineux (gel, ravageurs, maladies, bactérioses...), c'est pourquoi les densités de semis sont plus équilibrées. L'orge semé à 300 grains/m² apporte plus de chance de pouvoir garder la culture à la suite d'un échec du pois protéagineux en sortie d'hiver. Une fertilisation serait alors nécessaire.



INTÉRÊT AGRONOMIQUE

- La culture est assez « passe-partout » dans la rotation si la proportion de pois semée est confirmée en densité de plantes durant tout le cycle de végétation (diversité des espèces). Une orge seule ou avec peu de pois serait alors considérée comme une deuxième paille.
- La culture a peu ou pas besoin d'azote. En fonction du précédent et du nombre de pieds de pois en sortie d'hiver, une fertilisation peut être réalisée en fin d'hiver.
- Éviter une culture pure de légumineuse comme précédent. On perdrait alors l'intérêt de la symbiose avec le pois (symbiose moins fonctionnelle).
- C'est un précédent idéal pour une avoine (« food »), maïs ou autres espèces (sans légumineuse), avec une restitution plus faible, puisqu'on sera autour de 50 % d'une dose pleine de semis du pois protéagineux.
- La concurrence vis-à-vis des adventices est bonne.
- L'orge étant plus précoce, les maturités des deux espèces sont plus proches qu'avec du froment.



SÉPARATION DES ESPÈCES (TRIAGE)

- Les deux espèces ont des dimensions et formes de graines assez différentes, ce qui facilite la séparation des espèces (si nécessaire).
- Éviter d'avoir des grains de pois cassés. Un passage au trieur alvéolaire serait alors nécessaire.



POINTS D'ATTENTION

- Semer à la date idéale pour le pois protéagineux pour sa résistance au froid. La plupart des variétés d'orge (dont l'escourgeon) sont de type demi-alternatif donc elles peuvent être semées juste avant le froment, l'épeautre et le triticale.
- Surveiller les parcelles pour les problèmes de dégâts de pigeons et corvidés au semis, en hiver et par fois à maturité pour les pois. Également surveiller pour les dégâts de sangliers, du semis à la récolte.
- Éviter de casser les pois à la récolte avec une température élevée lors de la récolte.
- Adapter la vitesse du batteur et les réglages du contre-batteur. Cela évitera également des pertes de pois qui passeraient dans l'orge ou les déchets.



FICHE TECHNIQUE

Choix d'espèces

- Variété afile (vrilles à la place des feuilles) et à fleurs blanches
- Choix de la sensibilité à la photopériode (pois classique hr ou pois sensible Hr – Voir encadré -)

Choix variétal

- Résistance au froid
- Résistance aux maladies
- Type de pois selon le débouché (jaune, vert, rose)
- Maturité pas trop précoce pour coïncider avec les céréales

Proportion de chaque espèce

- Pois protéagineux (45 grains/m²)
- Céréale (300 grains/m²)

Fertilisation au printemps :

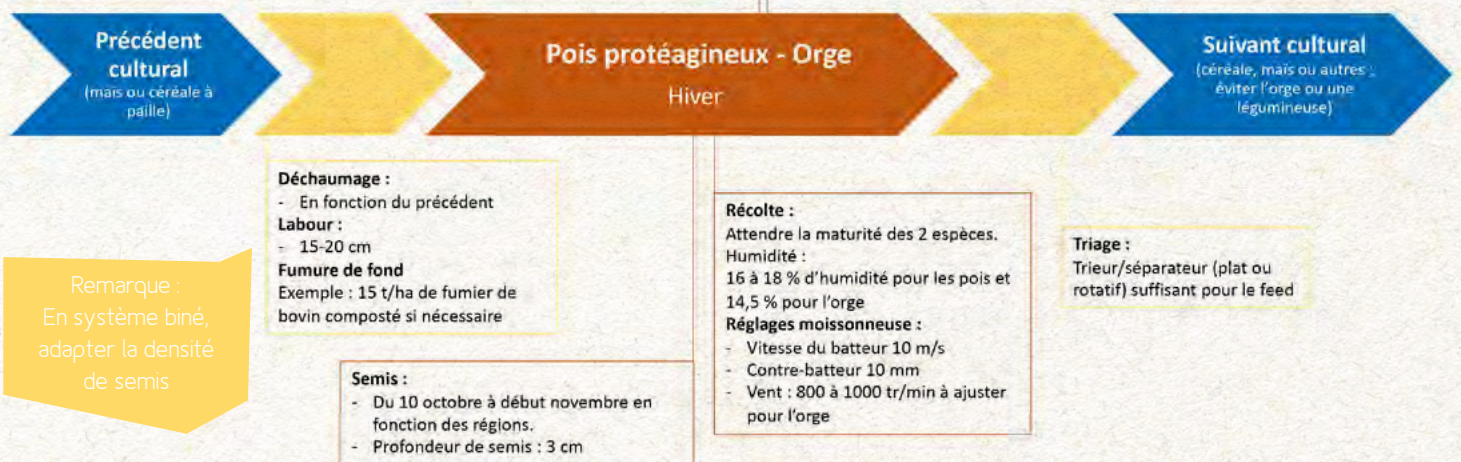
Non si la densité en pois est suffisante 20 pois/m²

Désherbage :

- Herse étrille ou houe rotative
- 1 passage de herse étrille quelques jours après le semis en pré-levée si c'est possible.
- 1 à 3 passages au printemps si nécessaire.

Destination des pailles :

Restitution ou récolte
Travaux post-récolte
Déchaumages et semis d'un couvert en fonction de la culture qui suit



BILAN ÉCONOMIQUE

	Prix unitaire	Quantité	Coût
Labour	80 €/ha	1	80 €
Semis culture	80 €/ha	1	80 €
Semence escourgeon AB	1,2 €/kg	180	216 €
Semence pois protéagineux H	1,75 €/kg	115	201,25 €
Désherbage mécanique HE ou Houe	35 €/ha	3	105 €
Engrais organique (10 u/100 kg)	5 €/u de N	0	0 €
Moisson	165 €/ha	1	165 €
Triage (trieur séparateur)	20 €/t	6	120 €
Séchage			
Charges opérationnelles		TOTAL	967,25 €/ha
Grains d'orge	290 €/t	3	870 €
Grains de pois protéagineux Hr	440 €/t	3	1.320 €
		Marge opérationnelle	1.223 €/ha
		Aides Bio (zone vulnérable)	530 €/ha
		Aides couplées protéagineux ou ER CFE	375 €/ha
		TOTAL AIDES INCLUSES	2.127,8 €/ha

Les chiffres mentionnés représentent une moyenne entre les prix des prestations des entreprises agricoles en Wallonie et ceux de l'agriculteur-riche.